

Écrit par le 26 juillet 2024

Etat de catastrophe naturelle reconnu à Cavaillon : 10 jours pour faire sa déclaration de sinistre

La commune de Cavaillon a été reconnue en état de catastrophe naturelle, samedi 29 octobre, pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les personnes concernées par ce phénomène disposent d'un délai de dix jours pour faire leur déclaration auprès de leur assurance.

J.R.

Territoires engagés pour la nature 2022, Ansois, Avignon, Cabrières d'Aigues et d'autres ont dit oui

Huit villages vauclusiens se sont engagés pour la nature en 2022 : Ansois, Avignon, Cabrières d'Aigues, le Thor, Villes-sur-Auzon, Bonnieux, Saint-Martin-de-Castillon et les Taillades. Leurs efforts en matière de biodiversité ont été récompensés, ils ont obtenu le graal : la labellisation Territoires engagés pour la nature pour une durée de 3 ans.

En faveur de la biodiversité

Le dispositif 'Territoires Engagés pour la Nature' a pour objectif d'identifier, d'accompagner et de valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. IL est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019. Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains,

Ecrit par le 26 juillet 2024

préservation des espaces naturels et agricoles.

DR

Candidater

Les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature... Leur dossier est ensuite analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'OFB (Office français de la biodiversité), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse, l'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur) ainsi que des partenaires régionaux.

Mutualiser

La collectivité qui s'engage peut être accompagnée par l'Arbe et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 15 décembre 2022.

Toutes les infos [ici](#). Et on candidate [ici](#). Et on réfléchit [ici](#).

Les autres territoires de Paca engagés pour la Nature

Alpes-de-Haute-Provence : Gréoux-les-Bains, Le Lauzet-Ubaye, Esparron de Verdon, Revest des Brousses, Volonne Alpes-Maritimes : Métropole Nice-Côte d'Azur, Saint-Jeannet, Saint-Laurent du Var, Vence, Villeneuve-Loubet, La Colle sur Loup, Mandelieu la Napoule, Saint Paul de Vence ;

Bouches-du-Rhône : Arles, Bouc-Bel-Air, La Fare-les-Oliviers, Istres, Marseille, Miramas, Septèmes-les-Vallons, Venelles, Alleins, Aureille, Jouques, Mallemort de Provence, Saint Chamas ;

Hautes-Alpes : Val Buech Méouge ;

Var : Collobrières, Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Le Cannet des Maures, Ollioules, Toulon, Fréjus, Puget sur Argens.

Séduit ? C'est par ici !

Les collectivités qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur le dispositif peuvent aller [ici](#) ou contacter l'Arbe.

Le Vaucluse aime le vert et ça ne date pas d'hier

7 parcs d'activité vauclusiens figuraient déjà dans le label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

Ecrit par le 26 juillet 2024

Cette récompense mettait en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ». Pour l'édition 2020, 6 parcs avaient été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situé dans la zone d'Agroparc. Le 3^e se trouvant à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs avaient aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Qualité architecturale

La double candidature avignonnaise avait séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions avaient été accompagnées par un architecte conseil et un comité avait validé les permis avant le démarrage des travaux.

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) avaient été particulièrement remarquables.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs avaient également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situant en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol). En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (en 2019) avaient déjà été distingués par l'Arbe.

MH et LG

DR

Les entrep', le retour ! Rendez-vous avec les dirigeants du futur

Les entrep' font leur retour. Le concept ? Des jeunes, étudiants ou diplômés en recherche d'activité sont répartis en plusieurs équipes multi-compétences et autant de coachs et parrains bénévoles. Objectif ? Tester grandeur nature et durant 5 mois, de novembre à mars, un projet

Ecrit par le 26 juillet 2024

d'entreprise. Le process séduit, impliquant plus d'une dizaine d'établissements partenaires vauclusiens et s'émaille de co-branding comme avec la BPI (Banque publique d'investissement).

Promo 2023

Ce seront 19 équipes de jeunes entrepreneurs en herbe entourés de chefs d'entreprise, d'experts et d'établissements de l'enseignement supérieur. Aux manettes ? Marc-André Mercier, président et Véronique Coppin, coordinatrice de l'équipe des Entrep' Vaucluse.

Au départ ?

C'est un programme conçu pour tester l'entrepreneuriat, 100% sur le terrain et gratuit. On s'entraîne, sur cinq mois, à créer son entreprise ou une start-up, en équipe, chacun apportant sa compétence. Le concept est agile, compatible avec les études et un job. Ça concerne tous les jeunes pos-bac, étudiants, chômeurs et salariés et c'est piloté par des entrepreneurs locaux.

Pour quoi faire ?

Pour tester son idée de création ou reprise d'entreprise, se plonger dans l'expérience sans craintes et pour lever les freins, acquérir des compétences entrepreneuriales, apprendre à travailler au cœur d'une équipe pluridisciplinaire, améliorer ses compétences en gestion, organisation et production, se donner un coup de pouce grâce au réseau, ou encore valoriser son curriculum-vitae.

Séance de présentation des projets

C'est maintenant !

La présentation de la nouvelle promo se fera mercredi 9 novembre de 18h à 21h30 à l'hôtel de Sade, 5, rue Dorée à Avignon. Au programme ? L'accueil des participants ; Le mot des invités institutionnels et partenaires ; Le rappel du programme ; La présentation des 19 équipes et de leurs projets ; Des rencontres et échanges lors d'un buffet convivial.

Les équipes en lice

'Bis' ; 'Happy contains' ; 'Boîte de conseil' ; 'Granulés de chauffage' ; 'Zoarium' ; 'Lunchbox verte' ; 'Service relation internationale' ; 'Alcool durable' ; 'Atypique' ; 'Boutique univers asiatique' ; 'Lesen Analine' ; 'Bottle flip' ; 'Animals CBD' ; 'Bocal pour tous' ; 'Vignez-vous' ; 'Virtuo' ; 'Le Yuka du vêtement' ; 'l'Ourson provençal' ; 'Manelle'.

Des équipes de 5 pour monter le projet de celui qui aura su convaincre

Qui sera là ?

Les représentants du Conseil régional, Conseil départemental de Vaucluse, du Grand Avignon, de la Ville d'Avignon, Créativa et aussi les représentants de la Caisse d'Épargne CEPAC, du Crédit Agricole Capital & Innovation, de la BPI France, d'Etex-Siniat, de Givaudan, d'Everest Isolation), des étudiants, de jeunes diplômés, des Coachs, des experts comme Vincent Chabbert qui connaît une belle success story avec 'Tut tut' également parrain de la Promo 2023, des établissements d'enseignement supérieur comme Avignon Université, l'Iséma, l'Isara, Érudis Formation, Kedge, IFC Avignon, CFC Vincent de Paul, Les Lycées

Ecrit par le 26 juillet 2024

Louis Pasteur, Aubanel, de l'Arc & La Salle, CNAM, CFAI84, l'École Supérieurs d'Art d'Avignon), la Mission Locale Jeunes Grand Avignon, Pôle Emploi, des Réseaux d'Entrepreneurs comme le Réseau Entreprendre Rhône Durance, le CJD Vaucluse, Force cadres.

Les entrep' Vaucluse

Fondée par le Réseau Entreprendre Rhône Durance et le CJD Vaucluse en octobre 2017, l'Association Les Entrepreneuriales en Vaucluse vise la création d'entreprise pour les étudiants et les jeunes diplômés. L'association, soutenue par ces deux réseaux depuis sa création en 2014 -par Les Entrepreneuriales en Paca : ALEP-, a créé sa propre antenne vauclusienne en 2017. Elle émane de l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE), et a le soutien des membres issus d'Avignon université et des écoles et lycées d'enseignement supérieur participant au programme.

Ses réseaux sociaux ici : [facebook](#) ; [linkedin](#) ; [Instagram](#).

En savoir plus sur 'Les entrep'

Né à Nantes en 2004, le programme Les Entrep' est le 1er réseau national d'entraînement et de découverte à la création d'entreprise gratuit et ouvert à tous jeunes qui cherchent à révéler leur potentiel entrepreneurial et intrapreneurial. Entreprendre, c'est faire ! Pas de cours, pas de profs, pas de murs... Le programme est basé sur la mise en situation pratique, en mode projet, à partir des méthodes de Design Thinking, Business Model Canvas et Lean. Que des professionnels et des chefs d'entreprise pour accompagner les équipes multi-compétences. Chaque année de novembre à mars, près de 1 600 jeunes en France testent, expérimentent, pivotent sur leur idée de départ en allant à la rencontre de leur marché pour transformer en opportunité d'affaire.

Les énergies entrepreneuriales autour de Marc-André Mercier

Organisation

Les Entrep' s'appuie sur des Antennes (territoires et campus) fédérées par l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE), elle-même chargée d'assurer la cohérence entre chaque Antenne, tant sur le plan pédagogique que sur le plan organisationnel. L'ANLE s'assure de la connexion de chaque relais du réseau avec son tissu économique. La Charte de Valeurs Les Entrep' a pour objectif de caractériser les valeurs essentielles et de les diffuser à l'ensemble de ses acteurs. Ce qu'on y apprend ? L'engagement, la diversité, l'humilité, le partage, la gratuité et l'innovation.

Les entrep' au niveau national c'est [ici](#).

L'initiative en chiffres

16 territoires & 37 campus en France et dans les DOM (Départements d'outre-mer)

- + de 14 400 jeunes accompagnés depuis 2009
- 3 500 projets d'entreprise au stade émergence
- + de 150 entreprises créées en France
- + de 1 800 bénévoles chaque année
- + de 250 établissements & universités partenaires
- + 2 500 certificats en compétences entrepreneuriales délivrés

Écrit par le 26 juillet 2024

Les entrep' ? Un réseau national

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, défend la filière de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, poursuit son combat pour que la filière de la lavande et du lavandin de Vaucluse puisse perdurer. Il est intervenu au Sénat pour 'La prise en compte des territoires, des savoir-faire et des cultures dans l'élaboration de réglementations européennes d'harmonisation', face à Laurence Boone, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe.

Le sénateur Stanzione a commencé par planter le décor : «La France est le premier producteur mondial d'essence de lavandin et le deuxième d'huile essentielle de lavande. Ces productions sont concentrées dans trois départements du sud-est de la France : le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute-Provence, qui comptabilisent 87 % des superficies nationales. Ces productions emblématiques de la Provence sont créatrices de valeur ajoutée.»

Le cours de la lavande a chuté de 60% en 3 ans

«Dans mon département de Vaucluse, qui comprend notamment les contreforts du Mont Ventoux, j'ai été alerté, dès le mois d'août 2021, par les maires, les agriculteurs et les distillateurs de lavande et de lavandin de la crise économique majeure que traverse la filière, en raison de la très forte baisse des cours - moins 60 % en trois ans -, engendrée par une surproduction importante, par un doublement des surfaces plantées en dehors des zones historiques de cette culture, en particulier dans l'immense plaine de la Beauce.»

Hausse des coûts de l'énergie, sécheresse, prolifération du ravageur cécidomyie

«Les coûts de l'énergie sont venus s'ajouter à cette situation, ainsi que des aléas climatiques tels que le gel, puis la sécheresse et le manque d'eau de cet été, ainsi que la prolifération d'un ravageur, la cécidomyie, contre laquelle il est urgent d'agir.»

Sans traitement efficace la lavande pourrait disparaître d'ici 2 ans

Alors que les produits phytosanitaires sont interdits et qu'il n'y a pas d'alternatives pour combattre [la cécidomyie](#), le sénateur réclame l'emploi des anciens produits, même si cela reste temporaire, dans l'attente de solutions efficaces, car, il l'affirme sans traitement phytosanitaire la lavande aura disparu d'ici 2 ans.

« Les produits phytosanitaires ne sont plus fabriqués, alors qu'aucune solution n'a été trouvée. Aussi

Ecrit par le 26 juillet 2024

convient-il de soutenir et de renforcer la recherche de méthodes alternatives efficaces ».

DR

Des propositions concrètes et une enveloppe de 10M€ pour soutenir la filière

«L'une des réponses élaborées pour répondre à cette grave crise a été d'envisager des mesures d'aide à l'arrachage dans les territoires de plaine où il est possible et rentable de planter des céréales», plaide le sénateur.

Sur l'initiative commune de [Marie-Pierre Monier](#) sénatrice de la Drôme, [Jean-Yves Roux](#), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence et [moi-même](#), le Sénat a voté à une large majorité, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2022, la création d'une enveloppe budgétaire de 10M€, en vue d'aider à l'arrachage dans certaines zones.

Or, les services ministériels expliquent aux professionnels de la filière que la réglementation européenne relative à la concurrence pourrait interdire de mettre en œuvre de telles mesures, considérées comme une aide exclusive en faveur des lavandiculteurs français.

Toutefois, il semble que des solutions pourraient être trouvées, si les mesures d'arrachage interviennent dans le cadre d'une restructuration ou d'une diversification de la filière.»

Reach et CLP, la culture du paradoxe

La loi [Reach](#) (Enregistrement, évaluation et autorisations des produits chimiques) et le règlement [CLP](#) (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges) rédigés par l'Europe mettent également à mal la filière de la lavande et du lavandin qui réclament leur révision pour tenir compte des spécificités des huiles essentielles.

«Sans cela, cette filière est vouée à disparaître, alors même qu'elle est en pleine dynamique de valorisation, comme en témoignent les démarches pour toiletter l'AOP (Appellation d'origine protégée) Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, pour créer une IGP Lavandin de Provence ou encore pour lancer une demande de reconnaissance des 'paysages olfactifs et poétiques de la lavande' au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a plaidé Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme auprès de la présidente, [Laurence Boone](#), secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargée de l'Europe.

Copyright Alain Hocquel, Vaucluse tourisme

Vallis habitat vote la création d'un fonds de soutien énergétique

Ecrit par le 26 juillet 2024

Le Conseil d'Administration de Vallis habitat vient de voter une hausse de loyer de 2,8%, inférieure à l'augmentation au plafond d'augmentation fixé à 3,6% par la réglementation* pour l'année 2023. Cela représentera un impact mensuel moyen de 10€ qui sera compensée par la hausse anticipée au 1^{er} juillet 2022 des APL (Aide personnalisée au logement) à hauteur de 3,5% et des minimas sociaux à hauteur de 4%.

Création d'un Fonds de soutien énergétique

Près de 320 000€ de cette augmentation sera affectée à la création d'un Fonds de Soutien Énergétique pour aider les résidents les plus exposés à la hausse des coûts de l'énergie. Ce Fonds viendra en complément du bouclier tarifaire mis en place à la fin de l'année 2021 qui ne prend pas en compte l'ensemble des hausses du coût énergétique.

Conjoncture

La hausse des loyers a été partagée par la majorité des organismes de logement social en France pour faire face à l'augmentation généralisée des charges.

L'indice de référence de loyer

C'est IRL -l'indice de référence de loyers qui sert de base pour réviser les loyers des logements. Son évolution annuelle détermine le maximum d'augmentation du loyer que le propriétaire du logement peut appliquer pour l'année.

En savoir plus

Avec ses 300 collaborateurs, Vallis habitat, 1^{er} bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'OPH (Office public de l'habitat) de Vaucluse a pris des engagements forts dans le renouvellement urbain, de rénovation énergétique, de l'amélioration du logement ainsi que du traitement des extérieurs.

Les bistrots, le premier réseau social en danger

Ecrit par le 26 juillet 2024



Partie intégrante de l'identité française les bistrotts appartiennent à notre patrimoine. En 1960, La France en comptait 200 000, aujourd'hui n'en subsistent que 34 000. Chaque année, c'est 700 établissements qui mettent la clé sous la porte, essentiellement dans les zones rurales. Heureusement quelques irréductibles gaulois refusent la fatalité et se battent pour le maintien d'une vie sociale dans nos villages.

Dans les communes rurales (comprenez moins de 2 000 habitants), les bistrotts sont souvent les derniers commerces et lieux de socialisation. Ils remplissent des missions qu'on imagine pas au premier abord. Ils sont tout à la fois des maisons des jeunes et des maisons de retraite, des salles de jeux et des deuxièmes bureaux, des lieux de débats politique, des cabinets de psychothérapie, des sièges d'associations sportives et d'amicales en tous genres, des salles des fêtes occasionnelles, de redoutables agences de presse informant sur la vie locale mais aussi parfois des tribunaux populaires ne faisant pas toujours dans la dentelle.

Ecrit par le 26 juillet 2024

Si on peut y éponger sa soif ou se restaurer, on peut également souvent y faire quelques courses, y poster son courrier, y retirer un colis, voire y acheter du gaz ou de l'essence... (quand il y en a). Certains sont aussi des cafés brocantes, des cafés culturels voire littéraires... On l'aura compris les bistrot sont bien plus que de simples débits de boisson.

Le premier réseau social de proximité

Les bistrot étaient autrefois pour les ouvriers un lieu de passage presque obligatoire après la journée de travail, et parfois avant aussi. Ils restent des espaces de rencontres et d'échanges pas vraiment virtuels. Le parler vrai est la langue du bistrot, et le sans filtre son genre.

Si vous voulez savoir ce que pensent « les vrais gens » allez trainer dans les bistrot et mettez-vous en mode écoute. Le bon sens y règne en maître. L'humour y est souvent caustique. Et si vous êtes seul, vous trouverez toujours quelqu'un pour engager la conversation et si le courant passe il vous offrira certainement un verre. C'est bien mieux qu'un like !

Des régions résistent plutôt bien à cette déforestation

Face à la mode du « je fais tout à la maison » : travail, cinéma, concert, restaurant, courses, rencontres, discussions, on a plus que jamais besoin de lieux comme les bistrot. Plus le numérique se développera plus ils deviendront essentiels. « Remettre l'humain au centre » est aujourd'hui passé de nécessité à priorité.

Des régions résistent plutôt bien à cette déforestation, c'est le cas de la Provence. Le tourisme n'y est peut-être pas totalement étranger.

Créé en 1993, le Label « Bistrot de pays » ne cesse d'accueillir de nouveaux établissements : 20 en 2022, dont 2 dans le Vaucluse. Ce qui en porte le nombre à 10 pour le département. Belle perf !

Lire également : [La Guinguette de Puget : le nouveau Bistrot de Pays du Luberon](#)

Ces bistrot de pays bénéficient d'une mobilisation générale où associations, collectivités publiques, réseaux d'élus leur apportent leurs soutiens. Un livre blanc* a été récemment publié il fait de nombreuses propositions dont un classement des bistrot français au patrimoine mondial de l'UNESCO. Franchement, les bourguignons ont bien réussi à classer leur climat, nos bistrot le méritent autant, sinon plus ! Il va de l'avenir de l'espèce, celle de l'homo sociabilis !

**Les cafés, une chance pour nos territoires. France Boissons 2017*

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : 10 jours pour faire sa déclaration de sinistre

A la suite des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries du 6 au 8 septembre, l'arrêté interministériel du 19 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes de : Bollène ; Mondragon ; Piolenc ; Sérignan-du-Comtat ; Uchaux ; Villedieu ; Visan.

De la même manière, à la suite du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2021, l'arrêté interministériel du 20 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes suivantes : Avignon ; Le Beaucet ; Châteauneuf-de-Gadagne ; La Roque-sur-Pernes ; Saint-Martin-de-Castillon.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au lundi 24 octobre, pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance les dégâts subis.

Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr.

J.R.

Reconduction jusqu'au vendredi 14 octobre de la limitation de la vente de carburant en Vaucluse

Ecrit par le 26 juillet 2024



Après avoir décidé [de limiter la vente de carburant depuis le week-end dernier](#), Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse, vient de reconduire cette mesure jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 inclus.

« Des difficultés d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants persistent en Vaucluse, en raison de mouvements sociaux », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse.

Dans ce cadre, l'arrêté préfectoral encadrant la vente de carburants prévoit que :

- sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
 - pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres
 - pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 200 litres. Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public (voir annexe jointe).
-
- la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricanes et bidons), à l'exception des professionnels, sur présentation d'un justificatif de leur activité. Dans ces cas de figure, la vente est limitée à 20 litres.
 - les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

Ecrit par le 26 juillet 2024

Par ailleurs, une nouvelle station-service (Ecomarché - Quartier de Mougne, route de Saint-Trinit à Sault) rejoint les [6 autres stations vauclusiennes réservées à l'approvisionnement des véhicules prioritaires](#) via des files dédiées ouvertes tous les jours de 9h30 à 13h30.

L.G.

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-

Ecrit par le 26 juillet 2024

Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon [Citeo](#), dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier

En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « [l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis](#) en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectés, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec [l'Incassable](#) ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

**15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.*

***En 2021, chaque Vauclusiens a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).*